

Le Conseil Départemental soutient la Croix Rouge sur Roues



Le Conseil Départemental soutient la Croix Rouge sur Roues

Charlette Boué et Bernard Gendre, vice-Présidents du Conseil départemental ont tenu à être présents ce soir pour saluer cette idée formidable de la Croix Rouge, impulsée par sa présidente Madame Marie Josée LIER.

Aujourd'hui les associations caritatives et les Centres d'action sociale des communes ne peuvent pas intervenir sur tout le territoire du département. La Croix Rouge sur Roue apporte un service complémentaire original.

C'est la raison pour laquelle le Conseil départemental a inclus la « Croix rouge sur roues » dans son projet « Gers Solidaire ».

Gers solidaire c'est quoi ?

C'est une Plateforme alimentaire départementale qui fédèrera les associations caritatives gersoises (Banque Alimentaire, Croix Rouge, Secours Populaire, Secours Catholique) les CCAS et le Conseil Départemental. Cette base logistique commune, implantée à Auch, centralisera tous les produits alimentaires qui seront ensuite acheminés vers des antennes locales mieux réparties qu'elles ne le sont actuellement. Dans les communes isolées, « la Croix rouge sur roues » complètera le dispositif de distribution des colis alimentaires.

La déclinaison territoriale

Tous les derniers jeudis du mois, la croix rouge sur roues se rendra à Miradoux, à la salle des fêtes de 10h30 à 12h30.

Puis Martine Cabandé, responsable, accompagnée par deux bénévoles, France Scanu et Sandrine Rinker, iront à, Saint Clar pour y rester de 14h à 17h, dans les locaux de la salle des associations.

Nous voulons souligner le soutien des maires Madame Macabiau et Monsieur Taupiac et de son adjointe Madame Bignebat qui ont été présents, ce 26 Janvier, lors du démarrage de ce dispositif.

Le partenariat, essentiel dans l'action sociale, est ici largement exprimé car ce sont les travailleurs sociaux du Conseil Départemental qui orientent les Gersois vers ce nouvel outil de cohésion sociale.

Avec « Gers solidaire » et la « Croix Rouge sur roues » il n'y aura plus de « zones blanches » en termes d'accès aux colis de première nécessité.